pour accaparer les conserves de saumon pourraient réussir:

Un signe significatif de ce à quoi on peut s'attendre est le fait que 23,000 caisses de saumon américain qui étaient en magasin à Liverpool ont été réexpédiées sur Boston et New-York. Une telle chose ne s'était encore jamais vue depuis le début de l'industrie des conserves de saumon; cela indique que les manufactures des Etats-Unis et de l'Alaska ne produiront pas, cette saison, une quantité de saumon suffisante pour la demande domesitque. Il ne sera pas exporté une seule caisse de saumon américain.

L'inspecteur des pêcheries de New Westminster a reçu l'ordre du département des douanes d'Ottawa de mettre strictement à exécution les règlements prohibant l'exportation de saumon non préparé provenant de la rivière Fraser pour en faire des conserves. Au cours des saisons passées, les fabricants de conserves américains ont toujours eu coutume de venir dans ce district et de troubler le marché en offrant des avances sur les prix locaux pour le saumon qu'ils pouvaient expédier aux manufactures du détroit de Puget pour en faire des conserves. La prohibition sur l'exportation a arrêté effectivement cette pratique.

## LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 13 août 1907.

Les manufacturiers de chaussures de Québec ont été avertis par l'Union des tailleurs de cuir de notre cité, ces jours derniers que, le et après le 1er de novembre, ils deyront payer à leurs tailleurs de cuir une augmentation de 25 centins par Cet ultimatum caisse de chaussures. embrasse toutes les qualités de chaussures. La conséquence est que, dans les manufactures où la production est de 200 caisses, le propriétaire paiera à ses ouvriers \$50 par semaine ou \$2,500 par aunée de plus qu'il ne leur donnait. Présentement, les tailleurs de cuir gagnaient de \$15 à \$18, par semaine, pour 50 heures de travail. Si l'on se rend à la demande de ceux-ci, ce qui est probable, chacun d'eux aura une augmentation de salaire d'environ \$2 par semaine ; et alors le coût total de la production pour les manufacturiers, sera de \$18,000 à \$20,000 plus élevé qu'il ne l'est actuellement.

Il y a cinq ans notre cité fabriquait plus de chaussures que toutes les autres villes du Canada réunies. Plusieurs présentement, la dépassent, entre autres Montréal et Toronto. En face d'un tel état de choses il n'y a pas à être surpris que notre commerce de chaussures aille, graduellement, en diminuant, et si bien que, des 34 fabriques que l'on comptait en 1900, il n'en reste plus que 14. A tout considérer, ne semble-t-il pas que l'on se ligue pour détruire ce commerce de la

chaussure qui fut, pendant longtemps, le principal revenu de notre cité.

La ville a actuellement à l'étude un règlement par lequel elle se propose d'obliger tous les établissements donnant issue à la fumée d'installer des fumivores afin de mettre fin à cette nuisance. Les quartiers St-Jean et du Palais ont surtout à se plaindre de l'épaisse fumée qui se dégage des manufactures de St-Roch.

Jeudi dernier, un certain nombre d'industriels et de marchands de Montréal, Ottawa et Québec ont présenté à Sir Thomas Shaughnessy, président de la Compagnie du Pacifique Canadien, une jolie horloge en témoignage de leur estime. La présentation s'est faite à bord de l'"Empress of Ireland".

Les Commis-marchands de notre cité iront faire leur excursion annuelle à Montréal, le 21 septembre prochain.

On sait que l'ouverture officielle de la nouvelle succursale que la Banque Nationale vient d'ériger à Paris, aura lieu le 1er septembre prochain. Dans le but d'y assister, M. N. Lavoie, inspecteur de cette banque, est parti pour la Ville-Lumière, jeudi dernier. Il était accompagné de M. E. M. Robert, gérant de ce nouveau bureau d'affaires, et de M. N. Lavoie, jr., qui vient d'en être nommé comptable.

Les travaux du pont de Québec, qu'on avait dû suspendre, durant quelques jours, par suite de la grève des mécaniciens à l'emploi de la Phoenixville Bridge Co., ont été repris lundi. Les grévistes qui étaient au nombre d'environ 130, avaient cessé tout travail par suite d'un refus, de la part de la Compagnie, de payer à quelques hommes, qui partaient pour leurs résidences, le prix de transport par chemin de fer que ces derniers avaient déboursé en se rendant à Québec.

Nouveautés.—D'une manière générale les affaires sont bonnes, notamment dans le commerce des nouveautés. Les détailants sont des plus satisfaits. Il en est de même des marchands de gros. Chez ces derniers, les voyageurs de commerce commencent à revenir chercher de nouveaux échantillons d'automne. Leurs rapports sont des plus encourageants. Les recouvrements sont bons.

Provisions.—Un certain ralentissement dans les affaires se fait sentir chez les marchands de provisions. Tout de même les prix sont stables. Cette semaine on remarque des augmentations dans les cotations du porc; par contre, il y a baisse

dans celles du foin et des patates. Les cotations actuelles sont les suivantes:

Lard clear back	24.50	24.50
Lard short cut, brl	0.00	22.50
Boeuf salé, brl. 200 lbs		
Clear fat	22.00	22.50
Saindoux Canadien, lb	2.55	2.65
Saindoux composé, seau	2.25	2.33
Jambons	0.13	0.14
Jambons bacon		0.13
Porcs petits, abattus	9.50	10.00
Porcs gros	9.00	9.50
Pommes de terre, par sac .	0.00	1.00
Fèves, blanches triées, 60 lbs	1.60	1.60
Fèves, yellow eye	2.50	3.00
Fèves, Prov. de Québec	2.50	3:00
Foin pressé, nouv., No 1.		18.50
Foin pressé, No 2	0.00	18.00
Paille pressée, tonne	10.00	10.00

Quincaillerie.—L'état des affaires dans le commerce de quincaillerie a été, jusqu'à présent, des plus prospères. Certains marchands affirment même que le total de leurs ventes est presque du double de celui enregistré l'an dernier. L'on n'a à se plaindre présentement que des recouvrements qui montrent une certaine lenteur. Tous les prix des articles de quincaillerie sont stationnaires et fermes. L'on note une demande considérable, principalement de fer et d'acier.

Poissons et huiles.—Le commerce de poisson, de même que celui des huiles, est languissant. Il n'y a pour le moment que le marché de la morue qui présente une attitude satisfaisante. Pour ce qui a trait aux huiles l'on constate que la cuantité mise en vente est très faible. L'huile de baleine est celle que l'on recherche le plus. A ce sujet, l'on nous annonce que la pêche à la baleine, dans le bas du fleuve, est très bonne. Depuis le commencement de la saison on rapporte qu'une seule compagnie, aux sept Isles, en a pour sa part, capturé 37. Actuellement l'on cote:

Morue sèche	6.50	0.00
Morue désossée	0.06	$0.06\frac{1}{2}$
Morue No 1	6.00	6.00
Morue No 2	5.50	5.50
Hareng No 1		4.50
Saumon No 1	0.00	14.00
Saumon No 2		13.00
Saumon No 3	0.00	11.50
Huile de morue	0.00	0.35
Huile de Loup Marin	0.27	0.40
Huile de Marsouin	0.25	0.00
Huile de lard ,extra ,	0.80	0.85
Huile de lard, No 1	0.70	0.75
Huile de balene, gal. rafinée	1.80	1.85
Huile de baleine, gal. ordin.		1.80

Grains et farines.—Il n'y a rien de nouveau à signaler dans ce commerce si ce n'est que le blé-d'Inde a monté de deux cents. D'autre part, l'avoine a une légère tendance à la baisse. Le marché est dénué d'activité. Les cotations présentes sont:

.72
.80
.80
.63
.55